

CAN Revenu fixe canadien équilibré 100/100 (PS2)

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 30 avril 2026)

Principaux titres	%
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	7,5
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-jun-2031	2,9
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	2,8
Province de l'Ontario 4,60 % 02-déc-2055	2,6
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2057	2,6
Province of Ontario 3,90% 01-Jun-2036	2,5
Ontario Province 3,95% 02-Dec-2035	2,1
United States Treasury Inflation Index 1.13% 14-Oct-2030	1,4
Province de Québec 4,20 % 01-déc-2057	1,3
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-fév-2027	1,3
Répartition totale des principaux titres	27,0

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	5,75 %
Rendement du dividende	2,11 %
Rendement à l'échéance	3,97 %
Durée (années)	7,79
Coupon	3,84 %
Cote de crédit moyenne	AA-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	804 778,0 \$

Actifs nets (millions de \$)
512,5 \$

Cours
20,53 \$

Nombre de titres
4088

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE1211

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
1,23	1,32	2,36	9,32	7,69	5,44	5,20	5,29

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
7,84	9,64	8,04	-6,22	7,18	5,50	9,81	-1,66

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
6,25 %	mars 2025	2,51 %	oct. 2022	4,53 %	100,00 %	108	0

CAN Revenu fixe canadien équilibré 100/100 (PS2)

30 avril 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

L'économie canadienne a connu un premier trimestre difficile, car l'incertitude commerciale a continué de peser sur la confiance des entreprises et l'activité manufacturière. L'emploi a reculé en janvier et en février, avant de se stabiliser en mars, et le taux de chômage est demeuré stable à 6,7 %. Lors de ses réunions de janvier et de mars, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 %, car le taux d'inflation au Canada a fléchi à 1,8 % en février.

Le marché canadien des titres à revenu fixe a produit des résultats contrastés au premier trimestre, car l'incertitude géopolitique et la hausse des prix du pétrole ont compliqué le paysage des placements. Le taux de l'obligation du gouvernement du Canada à 10 ans est passé de 3,43 % au début du trimestre à 3,47 % à la fin du trimestre, atteignant un sommet de 3,58 %, ce qui a exercé des pressions à la baisse sur les prix des obligations d'État, en particulier à la fin du trimestre. Les obligations de sociétés ont fait preuve de résilience, mais ont été à la traîne des obligations d'État, les écarts de taux s'élargissant légèrement. Les obligations à rendement élevé ont été relativement volatiles, car la baisse de l'appétence au risque à la fin du trimestre a pesé sur les émetteurs moins bien notés, même si les titres liés à l'énergie se sont généralement inscrits en tête.

Le marché boursier canadien a surpassé ses homologues mondiaux au premier trimestre, progressant d'environ 4 %. Le secteur de l'énergie a fortement progressé, la fermeture du détroit d'Ormuz début mars ayant fait grimper les prix du pétrole brut au-dessus de 110 \$ US le baril vers la fin du trimestre. Le secteur des matériaux a également contribué au rendement, soutenu par les prix records de l'or au début du trimestre. Dans l'ensemble, les secteurs, notamment les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire, ont tiré de l'arrière, car les investisseurs se sont tournés vers les titres liés aux marchandises dans un contexte d'incertitude géopolitique.

Rendement

Du point de vue des actions, la sous-pondération et la sélection des titres des technologies de l'information ont contribué au rendement durant le trimestre. Les placements en actions canadiennes ont également contribué au rendement. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., Mines Agnico Eagle Limitée et Johnson & Johnson figurent parmi les titres qui ont le plus contribué au rendement au cours de la période.

Du point de vue des titres à revenu fixe, les obligations de sociétés du secteur de l'énergie ont contribué au rendement en raison du resserrement des écarts de taux.

La sélection des titres des services de communication a nui au rendement des actions. Sur le plan géographique, la sélection des titres aux Pays-Bas a nui au rendement. CRH plc, ARC Resources Ltd. et SAP SE ont été parmi les titres qui ont le plus pesé sur le rendement au cours de la période.

Les obligations de sociétés dans le secteur des services de communication ont pesé sur le rendement des titres à revenu fixe.

CAN Revenu fixe canadien équilibré 100/100 (PS2)

30 avril 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté une obligation du gouvernement du Canada (3,00 %, 1er février 2027) au cours du trimestre afin d'aligner l'exposition sur les objectifs de répartition de l'actif.

Un placement en obligations du gouvernement du Canada (3,25%, 1er juin 2035) a été réduit afin de s'aligner sur les objectifs de durée et de répartition de l'actif du fonds. Le sous-conseiller a également réduit la pondération de la province de l'Ontario (3,60 %, 2 juin 2035) dans le cadre d'une opération de substitution sur la courbe des taux des obligations provinciales, en effectuant une rotation de l'exposition vers les obligations à rendement élevé tout en maintenant l'exposition globale aux obligations provinciales de l'Ontario.

CAN Revenu fixe canadien équilibré 100/100 (PS2)

30 avril 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Revenu fixe canadien équilibré 100/100 (PS2)

30 avril 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

